

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES  
DEPARTEMENTALES ET COMMUNALES

A R R E T E du 25 Juin 1980

3ème... BUREAU

Tél. (22) 91.73.41  
80020 Amiens Cedex  
TELEX 150387 PREFSOM AMIEN

LE PREFET DE LA REGION DE PICARDIE  
PREFET DE LA SOMME  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

EG/NR

Vu le décret n° 71.858 du 19 octobre 1971 pris pour l'application de la loi n° 70.1219 du 23 décembre 1970, modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques ;

Vu l'avis donné le 20 mars 1980 par la Commission départementale des Objets Mobiliers ;

Sur la proposition du Secrétaire Général de la Somme.

A R R E T E :

Article 1er - Les Objets Mobiliers ou immeubles par destination désignés ci-après sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés.

AILLY-le-HAUT-CLOCHER - Eglise de l'Assomption.

- PM 80001798 - Maître autel avec toile de l'Assomption en bois peint, XVIII<sup>e</sup> siècle  
Dans le sanctuaire
- PM 8000085 - Saint Nicolas, statue en bois peint XVII<sup>e</sup> siècle  
Dans le chœur à droite (classé)
- PM 80001797 - Ange montrant le ciel en bois peint XVII<sup>e</sup> siècle  
Dans le chœur à gauche
- PM 80001796 - Ange présentant un vase, statuette en bois peint, XVI<sup>e</sup> siècle  
Dans le chœur à droite
- PM 80000086 - Saint Roch et son chien, statue en bois peint, fin du XVI<sup>e</sup> siècle
- PM 80000084 - Vierge à l'enfant, statuette en bois bruni, XVII<sup>e</sup> siècle, époque Louis XIV  
Dans la sacristie
- PM 80001795 - Prie Dieu avec panneau en bas relief sculpté représentant une vertu (femme tenant une colonne ; la force) en bois naturel, XVI<sup>e</sup> siècle  
A l'entrée du chœur à gauche supportant une vierge à l'enfant classée
- PM 80001794 - Fonts baptismaux, cuve à godrons en marbre, XVIII<sup>e</sup> siècle  
Bras gauche du transept.

- PM80001793 - Confessionnal avec décor de branches d'olivier en bois naturel,  
fin du XVIII<sup>e</sup> siècle  
Bras gauche du transept
- PM80001792 - Armoire moulurée, style rustique en bois naturel, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle  
Dans la sacristie
- PM80001791 - Vierge de l'Assomption processionnelle en bois doré, XIX<sup>e</sup> siècle  
Dans la sacristie
- PM80001790 - Vierge aux mains jointes sur croissant de lune, statuette en  
bois peint, XVII<sup>e</sup> siècle  
Autel marial bas-côté à droite
- PM80001789 - Sainte couronnée tenant une palme (Sainte Catherine) en bois peint,  
XIX<sup>e</sup> siècle  
Nef à gauche
- PM80001788 - Petit Christ en croix en bois, XVIII<sup>e</sup> siècle
- PM80001787 - Colombe suspendue en bois doré, XVII<sup>e</sup> siècle  
Chapelle de la Vierge à droite
- PM80001786 - Buffet d'orgues en bois, XVIII<sup>e</sup> siècle  
Portail.

Article 2 - Les propriétaires, gestionnaires, détenteurs affectataires et dépositaires de ces objets sont tenus ; de ne procéder, sauf en cas de péril, à aucun transfert d'un lieu dans un autre sans avoir informé, un mois à l'avance, l'administration de leur intention ; de ne procéder à aucune cession à titre gratuit ou onéreux, réparation ou restauration de l'objet sans avoir informé, deux mois à l'avance, l'administration de leur intention.

Article 3 - M. le Secrétaire Général de la Somme, M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Somme, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Département, M. le Maire de la Commune intéressée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à AMIENS, le 25 Juin 1980.

Pour le Préfet :  
Le Secrétaire Général,

19  
Jean-Paul MARTY